

Déclinaison régionale du Plan National Biodiversité



BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

*Préserver la Biodiversité, c'est **NOUS** préserver*

Chauny, 5 février 2020

Rapport IPBES de mai 2019 : un constat effarant



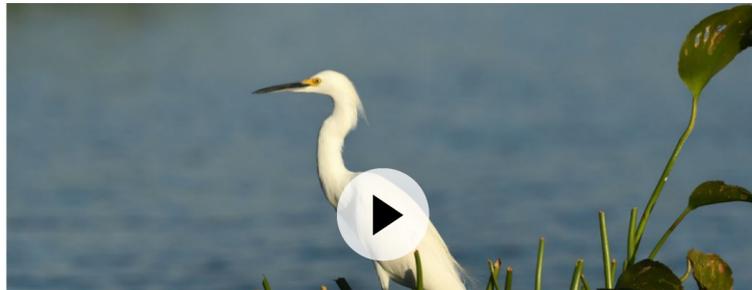
▶ EN DIRECT

#SOUDAN #FESTIVALDECANNES2019 FRANCE AFRIQUE REPORTAGES LES PLUS VUS

La destruction de la biodiversité menace l'Homme autant que le climat



Première publication : 29/04/2019 - 18:39 Dernière modification : 30/04/2019 - 08:45



Effondrement des espèces sauvages : les verra-t-on encore dans vingt ans ?

La publication fracassante, ce lundi, du rapport mondial sur l'état du vivant s'illustre en région par le déclin accéléré d'espèces de plus en plus nombreuses. Flinguée, la vie sauvage ? Mammifères, papillons, oiseaux, batraciens, le pessimisme est de rigueur pour toute une faune en survie.



La belette, le hérisson, l'écureuil roux, la chouette hulotte, l'aronde, le papillon belle dame, le lérot, la linette mélodieuse, le grand rhinolophe, le croqueau, le tiffon alpin et le blaireau.

- « La santé des écosystèmes dont nous dépendons, ainsi que toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais ». **La France est le 5ème pays le plus impacté !**
- « Pour la première fois depuis qu'il y a de la vie sur Terre, nous avons une seule et même espèce, **l'homme**, qui menace l'ensemble du vivant ».
- A ce jour, **75 % de l'environnement terrestre et environ 66 % du milieu marin** ont ainsi été significativement **modifiés par l'action humaine**. « Le tissu vivant de la Terre, essentiel et interconnecté, se réduit et s'effiloche de plus en plus ».

« **Nous** sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier » Robert WATSON président de l'IPBES (plateforme intergouvernementales sur la biodiversité et les services écosystémiques)



La Biodiversité est **INDISPENSABLE** et **IRREMPPLAÇABLE** pour notre société humaine

Elle nous rend des services qui nous permettent.... de vivre

- Assure la production de l'oxygène que nous respirons par les végétaux terrestres et les microalgues marines
- Fournit nos matières premières : Bois, Fibres végétales et animales, etc ... (même les énergies fossiles sont dérivées du vivant).
- Assure nos **ressources alimentaires** : Ce que nous mangeons dépend des insectes pollinisateurs, des invertébrés du sol, des champignons, etc
- Assure une **épuration de l'eau** par l'action des micro-organismes des milieux humides qui dégradent les pollutions organiques, piègent les métaux lourds, etc ...
- Les formes de vies marines, le sol et les forêts fixent une partie du CO₂ de l'atmosphère : Les milieux naturels absorbent **60 %** de nos émissions de GES
- Elle contribue à **réduire les risques naturels** : Les systèmes racinaires fixent les sols, les zones humides régulent les inondations, les plantes côtières maintiennent les dunes
- Elle est le gage de la **Santé des Hommes** : C'est notre armoire à pharmacie, la plupart des substances actives pharmacologiques ont été découvertes chez des êtres vivants avant d'être synthétisées

Hors, depuis 200 ans, nos activités compromettent tout l'édifice du tissu vivant, de plus en plus vite

- Destruction et fragmentation des milieux naturels : par nos activités, par nos infrastructures
- Pollution de l'air, de l'eau et des sols, pollution lumineuse bouleversent les écosystèmes naturels.
- Surexploitation des ressources naturelles
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes qui affectent les habitats, les écosystèmes et la santé humaine



Des OUTILS pour protéger la Biodiversité

De nombreuses mesures politiques déjà anciennes

- Convention de Washington (1973), Convention sur la diversité biologique (1992, sommet de Rio) ;
- Directives européennes (Habitats faune flore, Oiseaux, Directive Cadre sur l'Eau, Directive Cadre Stratégie Milieu Marin, Outil N2000 ;
- *Lois Françaises (LEMA 2006), SCAP (loi prog. du Grenelle Env. Du 3/8/2009), dispositifs de protection d'espaces (PN, PNM, RNN, RNR, APPB, etc ... , Schéma régionaux (SRCE puis SRADDET, ...)*

Et un constat de non atteinte d'objectifs pourtant ambitieux

- Non atteinte des objectifs fixés au sommet de la Terre de Rio en 1992 ... Le bilan des Agendas 21 est très hétérogène selon les régions
- Non atteinte de l'objectif de stopper la disparition des zones humides ... Seul un ralentissement est observé depuis 1990
- *Non atteinte des objectifs de la SCAP visant à la création d'espaces naturels sous protection forte (objectif de 2 % de la superficie du Territoire, atteint 1,28 % avec une progression de ... **0,06 % en 10 ans**)*
- *La disparition de milieux naturels continue ... l'urbanisation et l'étalement urbain dilapident les surfaces agricoles, et protent une atteinte progressive mais irréversible à l'environnement, au cycle de l'eau, aux espèces vivantes*

*En 2016, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a renforcé le cadre juridique de la préservation de la biodiversité : Tout projet doit **éviter les impacts** sur la biodiversité, à défaut les **réduire**, et en dernier ressort les *compenser*.*

Le 4 juillet 2018, présentation du plan national biodiversité, relancé en 2019



Le Plan **National Biodiversité**

- **La BIODIVERSITÉ, une PRIORITÉ Gouvernementale au même niveau que le changement climatique**

Le plan implique **tous les ministères**. Pour la première fois, un **Comité interministériel pour la biodiversité** est mis en place. Il sera réuni chaque année pour faire le point sur les avancées obtenues.

- Le plan est également le lancement d'une **mobilisation très large : collectivités locales, entreprises, associations, citoyens...**
- **Un plan National à RÉGIONALISER par tous les services interministériels, avec un pilotage Préfet de Région et une Coordination DREAL.**
- Avec la mise en œuvre régionale des **dispositifs** destinés aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations, aux citoyens...



Biodiversité : un enjeu régional majeur

- **Richesse et variété des milieux**



- **Très fort impact anthropique**



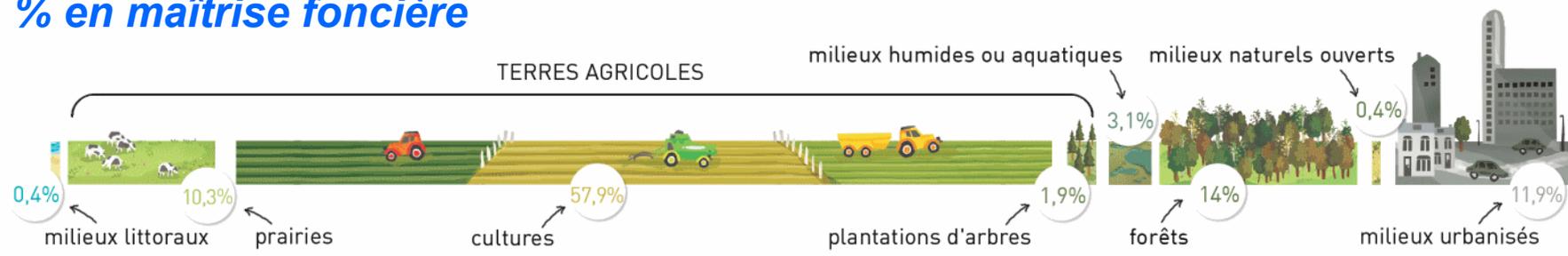
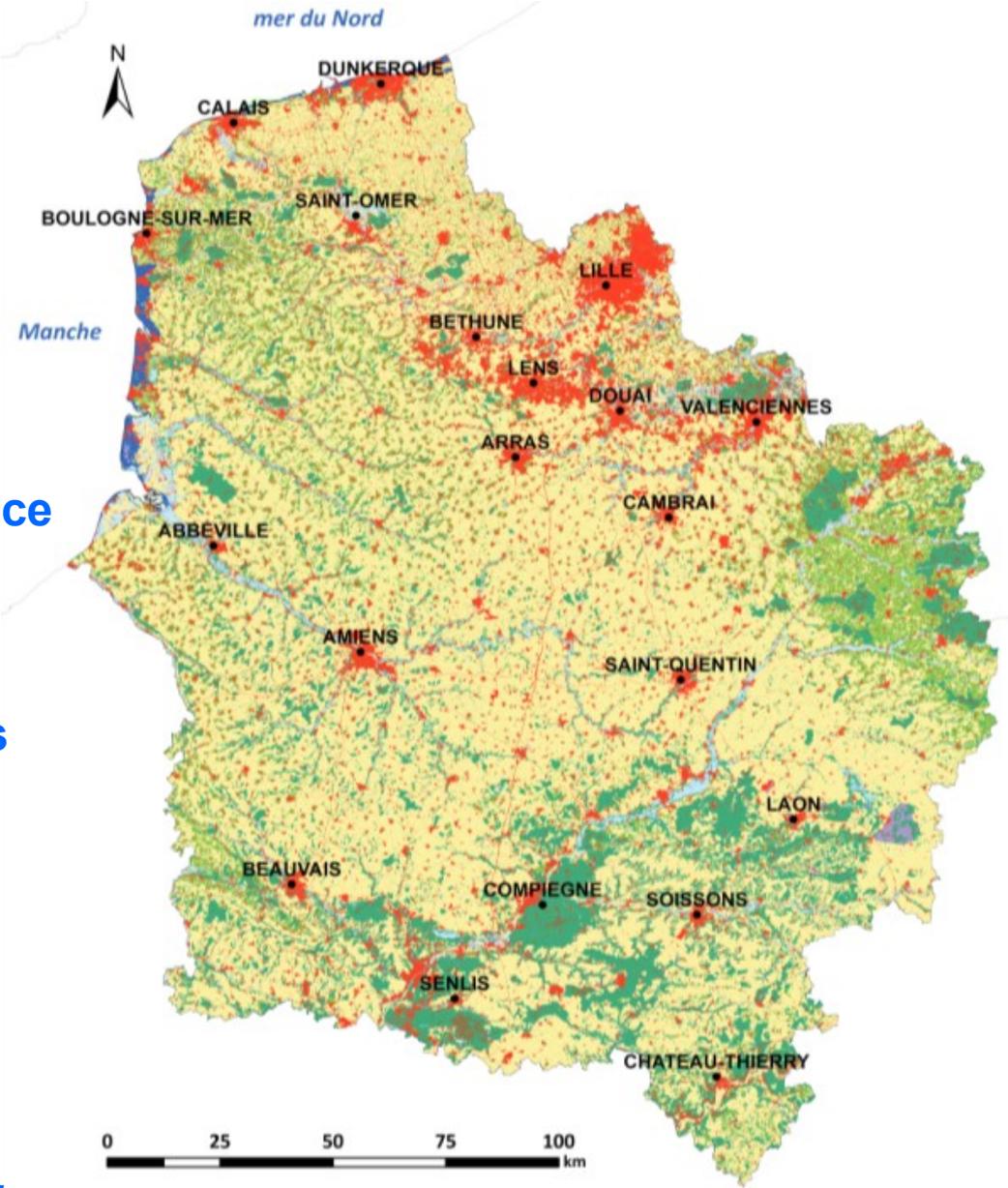
- **1/3 des espèces menacées de disparition**



- **Les conséquences du changement climatique**



- Plus forte densité de population après l'Ile-de-France
- 70 % de la superficie des Hauts-de-France consacrée à l'agriculture dont une majorité de grandes cultures
- 20 % du territoire occupés par les forêts et les milieux naturels (*un tiers pour la France*)
- Constat inverse pour les espaces artificialisés (11,9 % HdF et 6 % métropole française)
- 0,2 % du territoire sous protection forte, 1 % en maîtrise foncière



Biodiversité : les leviers en région

- **Mieux Connaître et faire connaître, pour mieux protéger**



Lien Vi



VAL D'AUTHIE



- **Préserver, Protéger, Restaurer**



Réserve Naturelle
ETANGS DU ROMELAERE



- **Optimiser, Substituer, Repenser**



⊗
Éviter

↓
Réduire

⊕
Compenser

- **Éviter, Réduire, compenser**



Les dispositifs

Tous « Engagés pour la Nature »

Lancé en 2019, un dispositif pour toutes les **collectivités** qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de progrès et agir pour la biodiversité.

Annoncé par la ministre en décembre 2019, pour les **entreprises**, il vise à faire converger les dynamiques de mobilisation pour construire des engagements sur le **long terme**

Le troisième volet, **Partenaires engagés pour la Nature** est à venir.



Le dispositif

Territoire Engagé pour la Nature

- Une initiative pour faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions en faveur de la biodiversité, portés par des collectivités
- « Territoires engagés pour la nature » reconnaît l'engagement des collectivités qui formalisent un plan d'actions sur les trois prochaines années
- Spécificité HdF, porté par un collectif régional (Club des cinq, État, AFB, Région, AESN, AEAP)
- Pas de financements directs dans le dispositif, mais
 - Les actions peuvent entrer dans des interventions « classiques » des AE ou de la région
 - Une animation régionale (via l'URCPIE) pour aider les collectivités à monter leur plans d'actions et tour de table.





Le dispositif

Territoire Engagé pour la Nature

4 Axes d'actions à l'échelle de la collectivité

- **Mieux connaître pour mieux protéger** : améliorer la connaissance du Territoire et valoriser cette connaissance dans un plan d'actions
- **Contribuer à l'éducation des citoyens à la nature et à la biodiversité**, en partenariat avec le tissu associatif
- **Agir en faveur du développement durable** du Territoire en nouant des partenariats locaux
- **Agir en faveur de la biodiversité locale** en s'appuyant sur des *solutions fondées sur la nature*

<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/index.php/candidatez/hauts-de-france/>

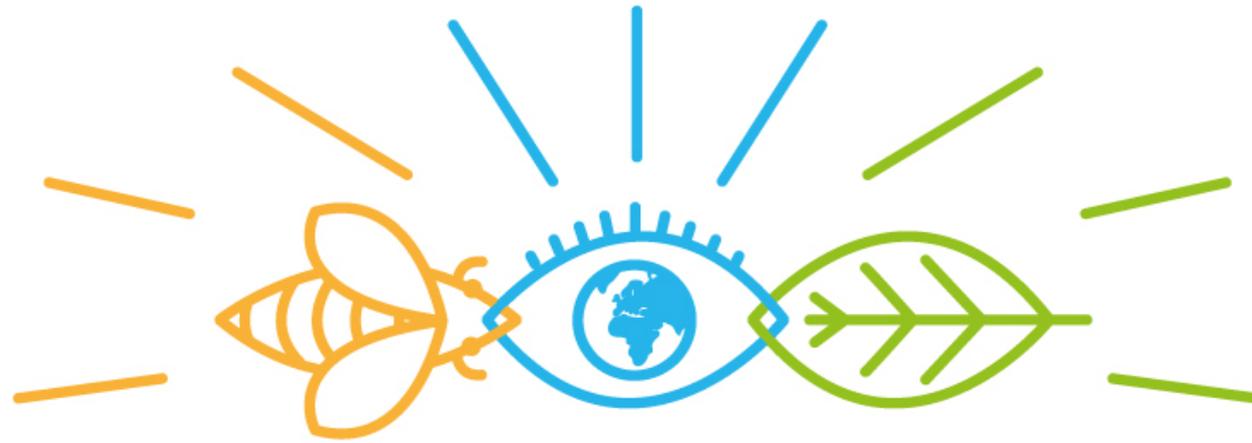




Les pistes d'actions pour



- Accès à la Nature pour tous
- Éducation à la Biodiversité
- Connaître, Valoriser et Communiquer
- **Éviter, Réduire, compenser**
- Réduction de l'artificialisation des sols
- Développer l'Agro-Écologie, les filières courtes, le bio
- Protéger la ressource en eau, les milieux aquatiques et humides, les mosaïques d'habitats
- Continuités écologiques
- Résilience du Territoire, Solutions fondées sur la Nature
- Espèces Exotiques Envahissantes
- Espaces préservés
- Mer et Littoral, Agir sur la réduction des déchets



BIODIVERSITÉ. TOUS VIVANTS !

Merci de votre implication !



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



Région
Hauts-de-France



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



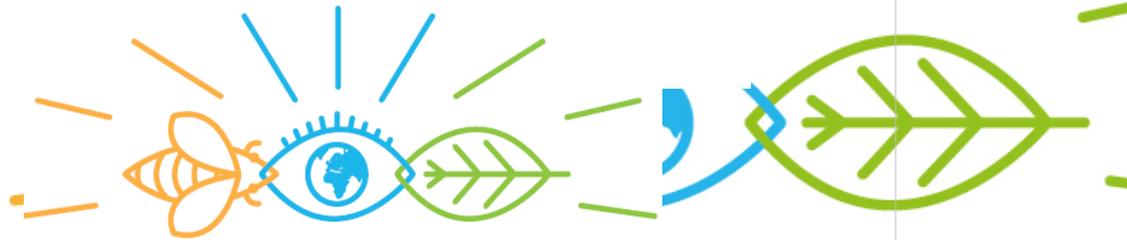
AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

Établissement public du Ministère chargé
du développement durable



Agence de l'eau
eau
seine
NORMANDIE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Déclinaison régionale du Plan National Biodiversité



BIODIVERSITÉ. **ERSITÉ.**
TOUS VIVANTS! **TOUS VIVANTS**

*Préserver la Biodiversité, c'est **NOUS** préserver*

Chauny, 5 février 2020



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



**BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !**

Rapport IPBES de mai 2019 : un constat effarant

 **EN DIRECT**

La destruction de la biodiversité menace l'Homme autant que le climat

Première publication : 29/04/2019 - 18:39 Dernière modification : 30/04/2019 - 08:45

Effondrement des espèces sauvages : les verra-t-on encore dans vingt ans ?

La publication française, ce lundi, du rapport mondial sur l'état du vivant s'illustre en région par le déclin accéléré d'espèces de plus en plus nombreuses. L'impasse, la vie sauvage ? Mammifères, papillons, oiseaux, batraciens, le pessimisme est de rigueur pour toute une faune en survie.



- « La santé des écosystèmes dont nous dépendons, ainsi que toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais ». **La France est le 5ème pays le plus impacté !**
- « Pour la première fois depuis qu'il y a de la vie sur Terre, nous avons une seule et même espèce, **l'homme**, qui menace l'ensemble du vivant ».
- A ce jour, **75 % de l'environnement terrestre et environ 66 % du milieu marin** ont ainsi été significativement **modifiés par l'action humaine**. « Le tissu vivant de la Terre, essentiel et interconnecté, se réduit et s'effiloche de plus en plus ».

« **Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier** » *Robert WATSON président de l'IPBES (plateforme intergouvernementales sur la biodiversité et les services écosystémiques)*

La Biodiversité est INDISPENSABLE et IRREMPLAÇABLE pour notre société humaine

Elle nous rend des services qui nous permettent.... de vivre

- Assure la production de l'oxygène que nous respirons par les végétaux terrestres et les microalgues marines
- Fournit nos matières premières : Bois, Fibres végétales et animales, etc ... (même les énergies fossiles sont dérivées du vivant).
- Assure nos **ressources alimentaires** : Ce que nous mangeons dépend des insectes pollinisateurs, des invertébrés du sol, des champignons, etc
- Assure une **épuration de l'eau** par l'action des micro-organismes des milieux humides qui dégradent les pollutions organiques, piègent les métaux lourds, etc ...
- Les formes de vies marines, le sol et les forêts fixent une partie du CO₂ de l'atmosphère : Les milieux naturels absorbent **60 %** de nos émissions de GES
- Elle contribue à **réduire les risques naturels** : Les systèmes racinaires fixent les sols, les zones humides régulent les inondations, les plantes côtières maintiennent les dunes
- Elle est le gage de la **Santé des Hommes** : C'est notre armoire à pharmacie, la plupart des substances actives pharmacologiques ont été découvertes chez des êtres vivants avant d'être synthétisées

Hors, depuis 200 ans, nos activités compromettent tout l'édifice du tissu vivant, de plus en plus vite

- Destruction et fragmentation des milieux naturels : par nos activités, par nos infrastructures
- Pollution de l'air, de l'eau et des sols, pollution lumineuse bouleversent les écosystèmes naturels.
- Surexploitation des ressources naturelles
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes qui affectent les habitats, les écosystèmes et la santé humaine

Des OUTILS pour protéger la Biodiversité

De nombreuses mesures politiques déjà anciennes

- Convention de Washington (1973), Convention sur la diversité biologique (1992, sommet de Rio) ;
- Directives européennes (Habitats faune flore, Oiseaux, Directive Cadre sur l'Eau, Directive Cadre Stratégie Milieu Marin, Outil N2000 ;
- *Lois Françaises (LEMA 2006), SCAP (loi prog. du Grenelle Env. Du 3/8/2009), dispositifs de protection d'espaces (PN, PNM, RNN, RNR, APPB, etc ... , Schéma régionaux (SRCE puis SRADDET, ...)*

Et un constat de non atteinte d'objectifs pourtant ambitieux

- Non atteinte des objectifs fixés au sommet de la Terre de Rio en 1992 ... Le bilan des Agendas 21 est très hétérogène selon les régions
- Non atteinte de l'objectif de stopper la disparition des zones humides ... Seul un ralentissement est observé depuis 1990
- *Non atteinte des objectifs de la SCAP visant à la création d'espaces naturels sous protection forte (objectif de 2 % de la superficie du Territoire, atteint 1,28 % avec une progression de ... **0,06 % en 10 ans**)*
- *La disparition de milieux naturels continue ... l'urbanisation et l'étalement urbain dilapident les surfaces agricoles, et protent une atteinte progressive mais irréversible à l'environnement, au cycle de l'eau, aux espèces vivantes*

*En 2016, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a renforcé le cadre juridique de la préservation de la biodiversité : Tout projet doit **éviter les impacts** sur la biodiversité, à défaut les **réduire**, et en dernier ressort les **compenser**.*

Le 4 juillet 2018, présentation du plan national biodiversité, relancé en 2019



BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !

Le Plan **National Biodiversité**

- **La BIODIVERSITÉ, une PRIORITÉ Gouvernementale au même niveau que le changement climatique**

Le plan implique **tous les ministères**. Pour la première fois, un **Comité interministériel pour la biodiversité** est mis en place. Il sera réuni chaque année pour faire le point sur les avancées obtenues.

- Le plan est également le lancement d'une **mobilisation très large : collectivités locales, entreprises, associations, citoyens...**
- **Un plan National à RÉGIONALISER par tous les services interministériels, avec un pilotage Préfet de Région et une Coordination DREAL.**
- Avec la mise en œuvre régionale des **dispositifs** destinés aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations, aux citoyens...

RSITÉ.
VANTS!

Biodiversité : un enjeu régional majeur

- Richesse et variété des milieux



- Très fort impact anthropique



- 1/3 des espèces menacées de disparition

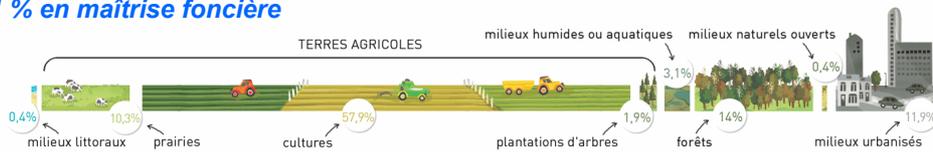
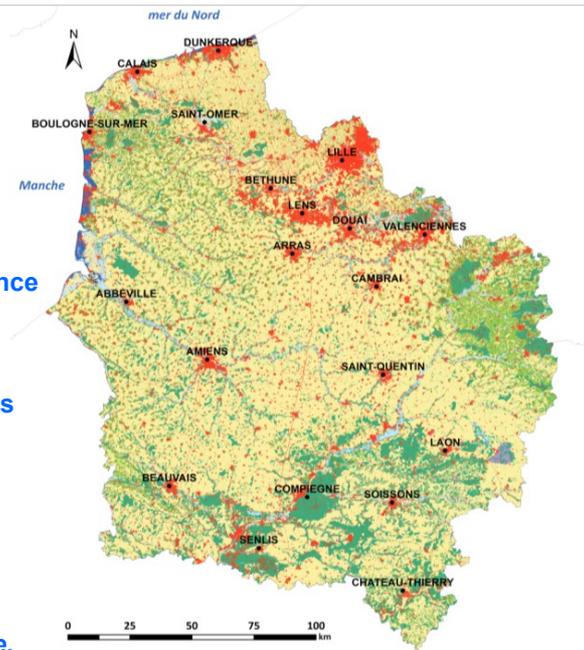


- Les conséquences du changement climatique



BIODIVERSITÉ. TOUS VIVANTS !

- Plus forte densité de population après l'Île-de-France
- 70 % de la superficie des Hauts-de-France consacrée à l'agriculture dont une majorité de grandes cultures
- 20 % du territoire occupés par les forêts et les milieux naturels (*un tiers pour la France*)
- Constat inverse pour les espaces artificialisés (11,9 % HdF et 6 % métropole française)
- 0,2 % du territoire sous protection forte, 1 % en maîtrise foncière



UNIVERSITÉ.
UNIVERSITÉS!

Biodiversité : les leviers en région

- **Mieux Connaître et faire connaître, pour mieux protéger**



Lien Vi



VAL D'AUTHIE



- **Préserver, Protéger, Restaurer**



Réserve Naturelle
ETANGS DU ROMELAERE



- **Optimiser, Substituer, Repenser**



Éviter



Réduire



Compenser

- **Éviter, Réduire, compenser**



**BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !**

Les dispositifs

Tous « Engagés pour la Nature »



Lancé en 2019, un dispositif pour toutes les collectivités qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de progrès et agir pour la biodiversité.



Annoncé par la ministre en décembre 2019, pour les entreprises, il vise à faire converger les dynamiques de mobilisation pour construire des engagements sur le **long terme**

Le troisième volet, **Partenaires engagés pour la Nature** est à venir.

Le dispositif Territoire Engagé pour la Nature

- Une initiative pour faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions en faveur de la biodiversité, portés par des collectivités
 - « Territoires engagés pour la nature » reconnaît l'engagement des collectivités qui formalisent un plan d'actions sur les trois prochaines années
 - Spécificité HdF, porté par un collectif régional (Club des cinq, État, AFB, Région, AESN, AEAP)
- Pas de financements directs dans le dispositif, mais
- Les actions peuvent entrer dans des interventions « classiques » des AE ou de la région
 - Une animation régionale (via l'URCPIE) pour aider les collectivités à monter leur plans d'actions et tour de table.



<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/index.php/>



Le dispositif Territoire Engagé pour la Nature

4 Axes d'actions à l'échelle de la collectivité

- **Mieux connaître pour mieux protéger** : améliorer la connaissance du Territoire et valoriser cette connaissance dans un plan d'actions



- **Contribuer à l'éducation des citoyens à la nature et à la biodiversité**, en partenariat avec le tissu associatif

- **Agir en faveur du développement durable** du Territoire en nouant des partenariats locaux

- **Agir en faveur de la biodiversité locale** en s'appuyant sur des *solutions fondées sur la nature*

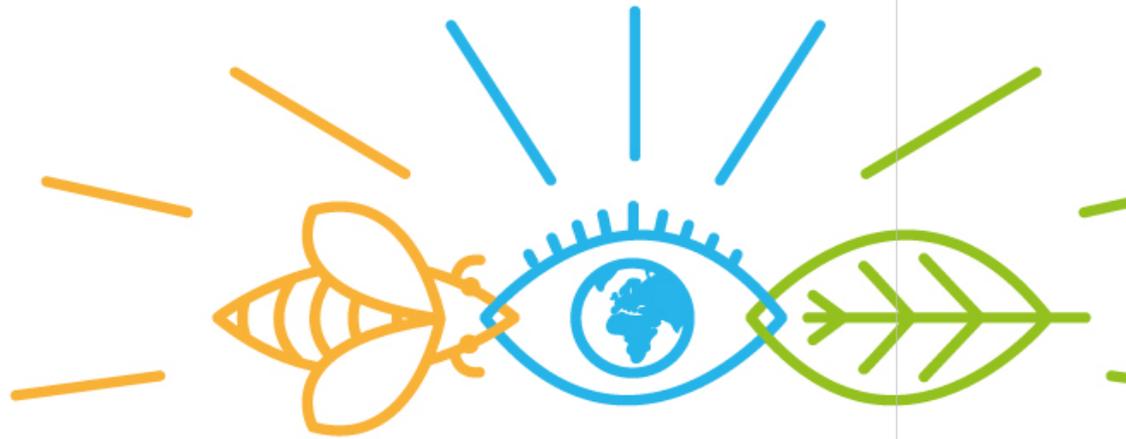
<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/index.php/candiditez/hauts-de-france/>



Les pistes d'actions pour



- Accès à la Nature pour tous
- Éducation à la Biodiversité
- Connaître, Valoriser et Communiquer
- **Éviter, Réduire, compenser**
- Réduction de l'artificialisation des sols
- Développer l'Agro-Écologie, les filières courtes, le bio
- Protéger la ressource en eau, les milieux aquatiques et humides, les mosaïques d'habitats
- Continuités écologiques
- Résilience du Territoire, Solutions fondées sur la Nature
- Espèces Exotiques Envahissantes
- Espaces préservés
- Mer et Littoral, Agir sur la réduction des déchets



Mer **BIODIVERSITÉ.** de votre implication ! **TOUS VIVANTS**

